

1- Exploitant

SEM SEDEV – COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUD - RCS GAP 86250211

Toute demande d'information ou réclamation doit être adressée à :

Sem SEDEV – cours G.Rohner -05560 VARS LES CLAUD

semsedev@sedev.fr

Tél : 04.92.46.51.04 – Fax : 04.92.46.62.30 www.crevoux.fr

2- Généralités

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommé « le client »), aux présentes conditions particulières de vente à distance ainsi qu'au CGVU téléchargeable sur le support durable suivant (les CGVU contiennent les informations précontractuelles complémentaires). Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « conditions de vente et d'utilisation » des forfaits affichées dans tous les points de vente, mise en ligne sur le site internet et/ou annexées au bon de commande.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable dans les points de vente et/ou depuis le site internet susvisé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

3- Dispositions générales

L'achat de forfaits à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet : www.crevoux.fr

Passer une commande auprès de www.crevoux.fr implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions particulières de vente et aux conditions générales de vente et d'utilisation des titres de transport de remontées mécaniques de la SEMSEDEV dont le client reconnaît en avoir eu la lecture à la validation de sa commande.

Aucune disposition contraire aux conditions de vente ne saurait être opposée à la SEM SEDEV si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par la SEM SEDEV.

Ces conditions de vente pourront être modifiées unilatéralement par la SEM SEDEV sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande du client.

Ces conditions particulières de vente ainsi que les conditions générales de vente et d'utilisation des titres de transport de remontées mécaniques de la SEMSEDEV sont accessibles à tout moment sur le site www.crevoux.fr téléchargeables et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

4- Produits proposés

Rappel : Le forfait est composé d'un titre de transport enregistré sur un support et d'un justificatif de vente envoyé par courriel au moment de la confirmation de l'achat ou du rechargement. La vente en ligne permet au client :

- L'achat et le chargement d'un titre de transport sur un support rechargeable acheté 3€, appelé le Premier Achat ;
- Le rechargement d'un titre de transport sur un support rechargeable déjà en possession du client, appelé le rechargement.

Les titres de transport proposés sur www.crevoux.fr sont une sélection de titres de transport pour l'accès aux remontées mécaniques avec ou sans assurances, aux périodes et aux conditions indiquées sur le site des domaines skiables.

L'assurance est facultative et vivement conseillée. Le client peut choisir la souscription d'une assurance journalière ASSUR GLISS strictement liée à son type de forfait et à sa validité et soumise aux conditions de la société Gras Savoye accessible en ligne sur www.grassavoye-montagne.com. Ce choix est également possible pour les forfaits saison. Courtier Gras Savoye Montagne N° ORIAS 07 001 707.

5- Commandes - Formation du contrat

Le client sélectionne sur le site les produits qu'il désire commander en cliquant sur les cases prévues à cet effet afin de remplir son panier électronique. L'enregistrement du panier nécessite les informations suivantes : Nom, Prénom, date de naissance et photographie pour certains titres. La commande ne pouvant être validée que si le client s'est clairement identifié.

Il confirme les numéros de supports avec les numéros de carte skipass dans la page skieurs (commande dite de rechargement) ou demande l'acquisition de support d'une valeur de 3€ TTC non remboursable sur cette même page (commande dite de 1^{er} Achat).

En cochant la case "je certifie avoir pris connaissance des conditions de vente" puis en cliquant sur l'icône « valider », le client valide sa commande.

Le récapitulatif des produits commandés s'affiche ensuite avec le montant total TTC de la commande et le détail des éventuels frais annexes tels que frais d'envoi.

Après avoir vérifié ce récapitulatif, le client confirme sa commande en cliquant sur l'icône de la carte bancaire qu'il souhaite utiliser pour régler sa commande ce qui l'amène au paiement.

Ce double clic vaut acceptation sans réserve des présentes conditions particulières de vente et des conditions générales d'utilisation et confirmation définitive de sa commande par le client.

Après avoir reçu l'autorisation de paiement dans les conditions de l'article 7.1 des présentes, la SEM SEDEV adresse au client une confirmation d'acceptation de la commande par courrier électronique.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi par la SEMSEDEV au client de cette confirmation de l'acceptation de la commande.

Le client peut suivre sa commande dans son compte onglet « commande ».

- A la validation de la commande en mode « Rechargement », il sera envoyé par e-mail une confirmation comme justificatif d'achat, à imprimer et à présenter pour toutes demandes ultérieures.
- A la validation de la commande en mode « Premier Achat », le client définira un mode de livraison. A réception de cette livraison, le justificatif de vente avec les numéros de carte skipass sera joint aux supports carte skipass, à conserver et à présenter pour toutes demandes ultérieures.

Le déclenchement du titre aura lieu automatiquement lors du 1^{er} passage du client aux bornes d'accès mains libres le premier jour de validité du titre de transport.

6- Date limite des commandes en ligne

Lorsque le forfait acheté en ligne fait l'objet d'un envoi à domicile, la date limite de commande est de 10 jours avant le premier jour de ski

Lorsqu'il fait l'objet d'un retrait aux caisses, la date limite de commande est de 36 heures avant le premier jour de ski (exemple le jeudi minuit pour le samedi matin.).

Lorsqu'il fait l'objet d'un rechargement, il n'y a pas de date limite.

7- Tarifs

Le prix des prestations est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros.

Les prestations sont facturées TTC (toutes taxes comprises) selon le taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

La SEM SEDEV se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis, les tarifs sont consultables sur le site www.crevoux.fr

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Les produits commandés demeurent la propriété de la SEM SEDEV jusqu'au paiement intégral du prix.

8- Modalités

8.1 Paiements sécurisés

Le paiement sécurisé par carte bancaire est effectué par la Banque Populaire

Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat. A aucun moment, la SEM SEDEV n'a connaissance des numéros que le client doit fournir.

Les commandes de produits SEMSEDEV payés par carte bancaire seront confirmées par un mail une fois qu'elles ont fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire du client et celui de la SEMSEDEV.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de validation de la commande.

8.2 Modalités de paiement

Le paiement du prix est exigible au moment de la commande.

Les paiements sont effectués : par carte bancaire (Visa, Eurocard, MasterCard). Et chèques vacances Connect

Les titres acquis par le règlement différé resteront la propriété de la SEMSEDEV jusqu'au paiement intégral, le Client en deviendra responsable dès leur remise matérielle. A défaut de paiement de la deuxième ou troisième échéance, la SEMSEDEV pourra par conséquent reprendre lesdits titres et les échéances déjà versées seront acquises à la SEMSEDEV, en contrepartie de la jouissance des titres dont aura bénéficié le client.

8.3 Délais et conditions de livraison des forfaits

a/ Envoi à domicile : Les conditions de livraison s'appliquent en cas de Premier Achat avec la sélection de l'option « envoi à domicile » : Les forfaits rechargeables achetés à distance seront livrés dans un délai de 10 jours à compter de la réception de la commande, par voie postale à l'adresse indiquée par le client. 5.70 € de frais de participation d'envoi seront facturés.

Tous les envois sont effectués en « lettre recommandée avec accusé de réception »

b/ Le client peut choisir le retrait dans les points de vente SEM SEDEV au plus tôt la veille de son 1^{er} jour de ski et selon les horaires d'ouvertures des différents point de vente. La copie de l'accusé de réception sera alors exigée par la SEMSEDEV ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les forfaits commandés ne pourront pas être délivrés.

La commande sera ensuite remise au client, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu. (Sauf cas du rechargement en ligne).

8.4 Problèmes de livraison ou oublis des forfaits livrés (2 jours et plus) a/ Si les forfaits commandés sont oubliés par le client à son domicile et après les vérifications usuelles, il doit se munir de sa confirmation d'achat, et s'adresser une fois sur place à l'une des caisses des remontées mécaniques afin de retirer de nouveaux forfaits :

Des frais de traitement de 4€ de frais de dossier +3€ de support rechargeable soit 7€ par forfaits seront alors exigés en sus. Les forfaits oubliés au domicile seront bloqués aux bornes ski et remplacés par des duplicatas. Un jour de carence est appliqué si le duplicata est édité durant la durée de validité du titre.

b/ Si les forfaits commandés ne sont pas parvenus au client avant le jour de son départ pour le séjour à la neige, il doit se munir de sa confirmation d'achat, et s'adresser une fois sur place à l'une des caisses des remontées mécaniques afin de retirer de nouveaux forfaits :

Le règlement de 3€ par support rechargeable sera exigé.

Les forfaits reçus en retard seront également bloqués sur les bornes ski.

Un jour de carence est appliqué si le duplicata est édité durant la durée de validité du titre.

Le support rechargeable est payant et non remboursable : le client peut présenter un support en sa possession compatible avec la technologie actuelle du contrôle de forfait.

c/ Si la commande est de type rechargement, et en cas d'oubli de sa carte, le client doit se munir de sa confirmation d'achat, et s'adresser une fois sur place à l'une des caisses des remontées mécaniques afin de retirer de nouveaux forfaits :

Des frais de traitement seront exigés (4€+3€ de support rechargeable).

Le titre oublié sera bloqué sur les bornes ski.

Un jour de carence est appliqué si le duplicata est édité durant la durée de validité du titre.

Pour les forfaits journée, aucun duplicata ne peut être édité.

Le justificatif de vente original du forfait oublié ou perdu sera conservé par la caisse.

8.5 Annulation : remboursement et échange ou modification

a / Dans le cas où les titres de transport délivrés ne seraient pas utilisés, ni totalement épuisés du fait du consommateur, ceux-ci ne seront ni remboursés ni échangés. Les forfaits à journées non-consécutives devront être consommés durant la saison en cours. Au-delà, ils ne pourront plus être utilisés et ce, sans qu'il soit procédé à leur remboursement, ni à un report de validité. Il est possible de couvrir ce type de risque par des assurances spécifiques.

b/ Pour une erreur de date constatée en cours d'utilisation, le client devra se rendre au point de vente SEM SEDEV le plus proche avec ses justificatifs d'achats : le changement sera effectué gratuitement sous réserve des vérifications d'usage des passages aux bornes et sous réserve que la catégorie et l'offre de titre correspondent bien à la journée concernée (à titre d'information une offre samedi ne peut être échangée sur un dimanche)

8.6 Erreur de saisie du support

Dans le cas d'une mauvaise saisie du numéro de série de la puce, la SEM SEDEV ne saurait être tenue responsable d'une erreur qui engage la vigilance du client. Un duplicata sera délivré en caisse aux conditions usuelles de 4€ +3€.

9- Absence de droit de rétractation

En application de l'article L121-16-1, 9° du code de la consommation, le droit de rétractation prévu aux articles L121-21 et suivants du code de la Consommation ne s'applique pas aux contrats de transport de passagers.

10- Modification / annulation de commande

Une fois la commande de forfaits confirmée par le client, le forfait commandé ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé. De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

11- Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site de la SEMSEDEV www.crevoux.fr sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de la SEM SEDEV. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site sans accord préalable express de la SEM SEDEV. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord préalable express de la SEM SEDEV

12- Responsabilités et garantie

La SEM SEDEV, n'est tenue, pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne, qu'une obligation de moyen.

La responsabilité de la SEM SEDEV ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment, une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus Informatique et d'une manière générale, tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

13- Modes de preuves

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire ou la confirmation finale de la commande par le client vaut preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.

Le client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

14-Protection des données à caractère personnel.

Toutes les données bancaires demandées au client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SYSTEPA. Le traitement des données personnelles tiré de la vente sur ce site internet a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les clients communiquent sur le site permettent à la SEM SEDEV de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site. Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 7 octobre 2016 et au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 Mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles vous concernant, d'un droit à la limitation de traitement, d'un droit d'opposition au traitement, d'un droit de retrait du consentement et du droit à la portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant la SEM SEDEV par mail à semsedev@sedev.fr. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Enfin, vous avez le droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort.

15- Archivage.

L'archivage des commandes est effectué par le service clientèle de la SEMSEDEV conformément à l'article L134-2 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

17- Droit applicable – Règlement des litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige sera de la compétence des tribunaux dans le ressort desquels est domicilié la SEM SEDEV.

Toute réclamation doit être adressée à la SEM SEDEV dans un délai de 1 mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante : SEM SEDEV – COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUD - France
A défaut de réponse satisfaisante dans le délai ci-dessus mentionné, le consommateur a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant son site Internet : www.mtv.travel

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat. À défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes.

18- - Transmission et revente interdite

Pendant la durée de validité du titre de transport, le forfait n'est ni cessible, ni transmissible. Il ne peut faire l'objet d'un prêt à titre gratuit ou onéreux.

19- Information CO2 des prestations de transport

En application de l'article L 1431-3 du Code des transports, la SEMSEDEV communique ci-après l'information CO2 relative aux prestations de transport par remontées mécaniques : Le CO2 transport pour un forfait journée sur le Domaine de Crévoux est de 185 g équivalent à un parcours en voiture de 1,4 km Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser au service suivant : SEM SEDEV – COURS G. ROHNER -05560 VARS LES CLAUD - France.

20-PANDEMIE

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (et dispositions suivantes éventuelles) pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la SEM SEDEV a mis en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires et communique sur les mesures d'hygiène et de distanciation sociale dites « barrières ».

Le client est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. Tout titulaire d'un titre est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. A ce titre, le client s'oblige notamment à respecter les consignes tant écrites que verbales le cas échéant (et les pictogrammes les complétant le cas échéant) qui lui seront transmises et dispensées par la SEM SEDEV et par son personnel, en amont comme au cours de sa présence sur site et de l'accomplissement de la prestation. Consultation des mesures sur les différents points de vente et sur le site internet www.skipass.com

En cas de non-respect du dispositif, la SEMSEDEV, s'accorde le droit de refuser l'accès au domaine à un client pour garantir la santé de ses clients et de son personnel.

Le gouvernement ayant pris la décision de transformer le passe sanitaire en passe vaccinal, les infos mises à votre disposition concernant l'obligation pour un achat d'être à jour d'un passe sanitaire s'applique dorénavant au passe vaccinal- Loi N° 2022-46 et Décret N° 2022-51 du 22/01/2022 applicable à compter du 24/01/2022

A VARS, le 22 JANVIER 2022
Le Directeur
Christian REVERBEL

